



## **AMERIQUE/BOLIVIE - Limogeage du Ministre chargé du secteur minier et prochaine rencontre entre le Président et les mineurs après les affrontements**

La Paz (Agence Fides) – L'approbation de la nouvelle loi sur l'activité minière en Bolivie la semaine dernière a déclenché des contestations sociales de la part des mineurs, contestations qui ont fait trois morts et une centaine de blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre. Dimanche 6 avril, l'Archevêque de Santa Cruz, S.Exc. Mgr Sergio Gualberti, avait invité le gouvernement et les responsables des coopérations des mineurs à agir avec sagesse et discernement, abandonnant l'affrontement afin d'éviter de nouveaux morts. Mgr Gualberti avait cité entre autre le récent message de la Conférence épiscopale de Bolivie qui affirme que « notre société a besoin d'abandonner la corruption, croissante et toujours plus évidente au sein de l'administration de la justice, qui cause des dommages à la cohésion sociale et provoque l'insécurité ».

Après l'intervention de l'Archevêque et vue la possibilité mentionnée de rencontrer le Président Morales, les mineurs avaient suspendu les manifestations. Hier, selon une note parvenue à Fides, le Président Morales a nommé un nouveau Ministre responsable du secteur, un fait insolite en cette période de l'année, et a fait état de présumés « intérêts cachés » de l'équipe technique du Ministre sortant. Il a également averti que les contrats entre coopératives et entreprises privées seront soumis à enquête après que le gouvernement ait annoncé avoir découvert 42 contrats illégaux entre le secteur des coopératives et des entreprises multinationales. Le fait que, immédiatement après sa nomination, le nouveau Ministre ait placé sous scellés les bureaux de la Corporation minière bolivienne en vue d'une vérification comptable interne a par ailleurs suscité une grande surprise. Selon la presse locale, le Président Morales rencontrera les mineurs jeudi 10 avril. (CE) (Agence Fides 09/04/2014)